



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Givisiez, le 5 juillet 2022

Information

Prolifération d'algues et de cyanobactéries dans les lacs

Dans des conditions particulières, les algues et les cyanobactéries peuvent proliférer dans les lacs et libérer des toxines dangereuses pour la santé.

Procédure en cas de prolifération

Si l'eau du lac a une couleur étrange ou si vous observez de traînées importantes à la surface **dans les zones de baignade**, veuillez alerter la Police (117). Les règles de comportement suivantes doivent être respectées :

- > il est déconseillé de se baigner dans une eau fortement colorée et trouble (profondeur de visibilité < 20 cm), une attention toute particulière doit être portée aux enfants afin qu'ils ne boivent pas l'eau ;
- > évitez les zones où des stries se sont formées à la surface ;
- > éviter d'avaler l'eau du lac ;
- > se doucher soigneusement après la baignade ;
- > ne pas laisser les chiens boire l'eau colorée et s'y baigner. En cas de contact avec l'eau colorée : laver le pelage.



Prolifération de cyanobactéries Woronichinia sp. dans le lac de Morat, septembre 2019